



ENCADREMENT TRAVAUX

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

CONDUCTEUR DE TRAVAUX PRINCIPAL

ASSISTANT CONDUCTEUR DE TRAVAUX



Bac+2 à ingénieur en construction métal, bois, bâtiment et/ou génie civil.



Ces postes sont également accessibles **par promotion après plusieurs années d'expérience sur le terrain.**

AU QUOTIDIEN

L'encadrement travaux est responsable de la préparation et du bon déroulement du chantier, en termes de qualité, de délais et de coûts.

Il crée et veille au respect des normes et règles de sécurité sur les chantiers. Il représente la société auprès des partenaires externes avec lesquels il collabore.

Appliqués aux métiers de la construction métallique et construction bois, le conducteur de travaux encadre la réalisation de la structure ou du clos couvert.

Sur un chantier de gros-œuvre, TCE ou tout chantier de taille importante, le conducteur de travaux principal peut être assisté d'un/des conducteur(s) et assistant(s) conducteur(s).

QUALITÉS REQUISES

- Maîtrise des méthodes et techniques de montage
- Leadership
- Organisateur- planificateur
- Autonomie- Rigueur



CONDITIONS D'EXERCICE

- Sur les chantiers et au bureau
- Déplacements fréquents en région ou national (en fonction de l'activité et de la société)

